

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Décembre 2025

248x25

MISE A DISPOSITION DU CHALET FREDERIC MISTRAL **A L'ASSOCIATION 4 A PENNOIS** **(Association Aide Aux Animaux Pennois)** **POUR L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION** **AU PROFIT DE LA CAUSE ANIMALE**

L'association 4 A PENNOIS présidée par Mme Miriam Tzicuris De Koning - Siren 941 630 386 - a sollicité la commune pour l'organisation d'une soirée au profit de la cause animale le 28 février 2026.

Compte tenu de l'intérêt de cette démarche, il est proposé au Conseil Municipal la mise à disposition gratuite du chalet Frédéric Mistral le 28 février 2026 pour l'organisation de cette manifestation qui permettra à l'association 4 A pennois de récolter des fonds pour financer les opérations de trappage en vue de stérilisation et d'identification des chats errants sauvages.

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé

– APPROUVE la mise à disposition gratuite du chalet Frédéric Mistral à l'association 4 A PENNOIS le 28 février 2026

– SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL